

Le présent document contient des renseignements importants que vous devez connaître au sujet du Fonds Repère 2020 Sun Life - série A. Le prospectus simplifié du fonds présente des renseignements plus détaillés. Demandez-en un exemplaire à votre représentant, communiquez avec le gestionnaire, Placements mondiaux Sun Life (Canada) inc., au 1-877-344-1434 ou à info@placementsmondiauxsunlife.com, ou visitez le site www.placementsmondiauxsunlife.com.

Avant d'investir dans un fonds, déterminez s'il cadre avec vos autres placements et s'il correspond à votre degré de tolérance au risque.

Bref aperçu

Code du ou des fonds :	FA : SUNI08	Gestionnaire de fonds :	Placements mondiaux Sun Life (Canada) inc.
Date de lancement de la série :	(Série A) 1 ^{er} octobre 2010	Gestionnaire de portefeuille :	Placements mondiaux Sun Life (Canada) inc.
Valeur totale du fonds au 31 mai 2019 :	82,5 millions de dollars	Sous-conseiller(s) :	Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie
Ratio des frais de gestion (RFG) :	1,11 %	Distributions :	Annuellement, décembre
		Placement minimal :	500 \$ au départ, 50 \$ par placement supplémentaire

Dans quoi le fonds investit-il?

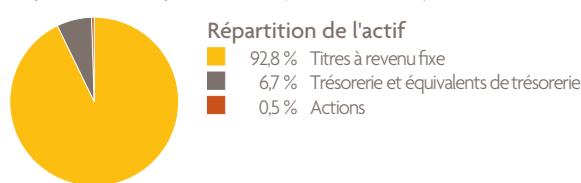
L'objectif de placement du fonds consiste à procurer une plus-value du capital à long terme et à verser, à la date d'échéance prévue, une somme par part égale à la plus élevée des trois valeurs suivantes : i) 10 \$ la part (soit la valeur liquidative par part à la date de création du fonds); ii) la valeur liquidative par part de fin de mois la plus élevée enregistrée pendant la période allant de la date de la création du fonds jusqu'à sa date d'échéance prévue; ou iii) la valeur liquidative par part à la date d'échéance prévue du fonds (la «valeur garantie»). Le fonds investit dans un fonds sous-jacent qui offre une exposition aux indices boursiers d'Amérique du Nord, d'Europe et d'Extrême-Orient au moyen de placements effectués principalement dans des instruments dérivés, ainsi que dans des titres à revenu fixe et des quasi-espèces. Il a recours à une stratégie de répartition de l'actif pour établir l'équilibre entre ces divers éléments.

Le graphique ci-dessous vous donne un aperçu des placements du fonds au 31 mai 2019. Les placements du fonds changeront.

Dix principaux placements (au 31 mai 2019)

1. Province de l'Ontario, coupon détaché, 02 juin 2020	27,7 %
2. Province du Québec, coupon détaché, 01 juin 2020	9,2 %
3. Province de Terre-Neuve, coupon détaché, 17 avril 2020	7,6 %
4. Province de la Colombie-Britannique, coupon d'intérêt, 18 juin 2020	7,0 %
5. Bons du Trésor canadien, 1,71 %, 02 avril 2020	6,4 %
6. Ontario Hydro Corp., coupon détaché, 26 mai 2020	5,9 %
7. Province de la Colombie-Britannique, coupon d'intérêt, 09 juin 2020	5,6 %
8. Province du Nouveau-Brunswick, coupon détaché, 03 juin 2020	3,1 %
9. Province de la Saskatchewan, coupon détaché, 05 mars 2020	2,9 %
10. Île-du-Prince-Édouard, coupon détaché classique, 17 janv. 2020	2,8 %
Pourcentage total des dix principaux placements	78,2 %
Nombre total de placements	30

Répartition des placements (au 31 mai 2019)



Quel est le degré de risque?

La valeur du fonds peut aussi bien diminuer qu'augmenter. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une des façons d'évaluer le risque consiste à regarder dans quelle mesure le rendement du fonds change avec le temps. C'est ce qu'on appelle la «volatilité».

En général, les fonds plus volatils présentent des rendements qui fluctuent davantage avec le temps. Ils sont plus susceptibles de vous faire perdre de l'argent, mais également de présenter des rendements plus élevés. Les fonds moins volatils ont tendance à présenter des rendements qui fluctuent peu avec le temps. En règle générale, ils présentent des rendements moindres et sont moins susceptibles de vous faire perdre de l'argent.

Niveau de risque

Placements mondiaux Sun Life (Canada) inc. a déterminé que la volatilité de ce fonds est faible.

Le niveau de risque est déterminé en fonction de la fluctuation du rendement d'un fonds au fil des ans. Il ne constitue pas une indication de la volatilité future du fonds. Le niveau de risque peut changer avec le temps. Un fonds présentant un faible niveau de risque peut quand même perdre de l'argent.



Pour en savoir plus sur le niveau de risque d'un fonds et les risques particuliers pouvant avoir une incidence sur le rendement du fonds, lisez la section "Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un organisme de placement collectif?" du prospectus simplifié du fonds.

Garantie

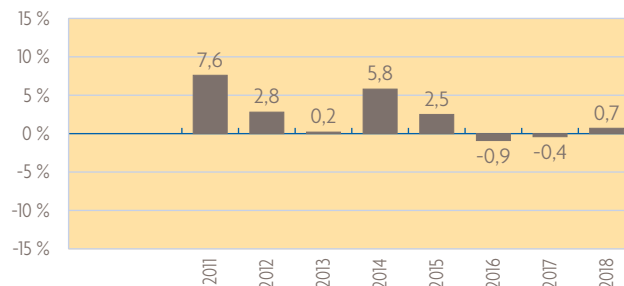
Placements mondiaux Sun Life (Canada) inc. a structuré ce fonds de sorte qu'il offre une valeur garantie par part à la date d'échéance du fonds, le 30 juin 2020. La valeur garantie est la plus élevée des trois valeurs suivantes : i) 10 \$ la part; ii) la valeur liquidative par part de fin de mois la plus élevée enregistrée pendant la période allant de la date de la création du fonds jusqu'à sa date d'échéance prévue; ou iii) la valeur liquidative par part à la date d'échéance prévue du fonds. Si, à la date d'échéance, la valeur liquidative par part ne correspond pas à la valeur garantie, la Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie versera le manque à gagner au fonds à titre de sous-conseiller du fonds. La valeur garantie ne s'applique pas aux parts qui sont rachetées avant la date d'échéance du fonds. Les rachats effectués avant la date d'échéance du fonds sont basés sur la valeur liquidative de l'organisme de placement collectif au moment du rachat (déduction faite des frais applicables). Veuillez consulter le prospectus simplifié du fonds pour en savoir plus.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous montre le rendement des parts de la Série A du fonds pour les 8 dernières années civiles. Les rendements sont indiqués après déduction des frais. Ces frais réduisent le rendement de la série.

Rendements annuels

Ce graphique montre le rendement des parts de la Série A du fonds pour chacune des 8 dernières années civiles. La valeur de la série a baissé pendant 2 des 8 années indiquées. La fourchette de rendements et les changements d'une année à l'autre peuvent vous aider à déterminer le degré de risque du fonds. Toutefois, ces renseignements ne donnent aucune indication quant au rendement futur du fonds.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau montre le meilleur et le pire rendement des parts de la Série A du fonds sur une période de trois mois au cours des 8 dernières années. Le meilleur et le pire rendement sur trois mois pourraient augmenter ou diminuer à l'avenir. Déterminez la perte que vous pourriez assumer sur une courte période.

	Rendement	Période de 3 mois se terminant :	Si vous investissez 1 000 \$ au début de la période
Meilleur rendement	4,8	31 janvier 2015	Votre rendement augmenterait pour atteindre 1 048 \$
Pire rendement	-3,8	31 juillet 2013	Votre rendement diminuerait pour atteindre 962 \$

Rendement moyen

Au 31 mai 2019, une personne qui a placé 1 000 \$ dans des parts de la Série A du fonds depuis sa création a maintenant 1 183 \$. Cela représente un taux de rendement composé annuel de 2,0 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Épargnants qui :

- Recherchent la préservation du capital et la possibilité d'une plus-value du capital au cours d'une période déterminée, allant jusqu'à la date d'échéance prévue.
- Envisagent d'investir sur une période correspondant à la date d'échéance prévue du fonds.
- Peuvent tolérer un risque de placement faible à moyen.

N'investissez pas dans ce fonds si votre horizon de placement ne correspond pas à la date d'échéance du fonds ou si vous ne cherchez pas à conserver votre capital pendant la période qui prend fin à l'échéance du fonds.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant de l'impôt que vous payez dépend des lois fiscales en vigueur là où vous vivez, ainsi que du fait que vous détenez ou non les parts du fonds dans un régime enregistré comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

N'oubliez pas que si vous détenez les parts du fonds dans le cadre d'un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, peu importe que vous les receviez au comptant ou que vous les réinvestissiez.

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau suivant présente les frais que vous pourriez payer si vous achetez, possédez ou vendez des parts du Série A. Les frais – y compris les commissions – peuvent varier selon les séries d'un fonds et selon les fonds. Des commissions plus élevées peuvent inciter un représentant à recommander un placement plutôt qu'un autre. Demandez s'il existe d'autres séries, fonds ou placements qui pourraient vous convenir à un coût moindre.

1. Frais de souscription

Il n'y a qu'une seule option de souscription lorsque vous souscrivez des parts de cette série.

Option de souscription	Ce que vous payez		Fonctionnement
	en pourcentage (%)	en dollars (\$)	
Frais de souscription payables à l'acquisition	Entre 0 % et 5 % du prix d'achat des parts que vous souscrivez	Vous paierez des frais allant de 0 \$ à 50 \$ pour chaque placement de 1 000 \$.	• Vous et votre représentant négociez les frais, qui peuvent représenter jusqu'à 5,0 % du coût des parts, et vous payez ces frais à la société de votre représentant au moment où vous souscrivez les parts.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 31 décembre 2018, la date du plus récent rapport de la direction sur le rendement du fonds, les frais de la série représentaient 1,11 % de sa valeur. Cela représente approximativement 11 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ qui est placée.

	Taux annuel (en pourcentage de la valeur de la série)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion du fonds, des frais d'administration et frais du fonds.	1,11 %
Ratio des frais d'opération (RFO) Il s'agit des frais d'opération du fonds.	0,00 %
Frais du fonds	1,11 %

Renseignements supplémentaires concernant la commission de suivi

Placements mondiaux Sun Life (Canada) inc. verse une commission de suivi à votre courtier tant que vous détenez des parts de cette série du fonds. Cette commission s'applique aux services et/ou aux conseils que votre courtier vous fournit au sujet du fonds. La société de votre représentant peut verser une partie de la commission de suivi à votre représentant. La commission de suivi est payée à même les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de souscription que vous choisissez et du nombre d'années restant à courir avant l'échéance du fonds.

Option de souscription	Années restant à courir avant l'échéance	Commission de suivi
Frais de souscription payables à l'acquisition	Plus de 5	1,0 % de la valeur de votre placement. Cela représente 10 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ qui est placée.
	Entre 5 et 1	0,5 % de la valeur de votre placement. Cela représente 5 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ qui est placée.
	Moins de 1	0,25 % de la valeur de votre placement. Cela représente 2,50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ qui est placée.

3. Autres frais

Vous pourriez devoir payer d'autres frais lorsque vous achetez, détenez, vendez ou échangez, dans le cadre d'une substitution, des parts de cette série du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si, dans les 30 jours de leur achat, vous faites racheter des parts du fonds ou vous échangez des parts du fonds dans le cadre d'une substitution, Placements mondiaux Sun Life (Canada) inc. pourrait vous demander, pour le compte du fonds, des frais d'opération à court terme correspondant à 2 % de la valeur liquidative des parts rachetées ou ayant fait l'objet de la substitution.
Frais de substitution	Les courtiers peuvent vous demander des frais allant jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez, dans le cadre d'une substitution, contre des parts d'un autre fonds.
Frais d'insuffisance de fonds	Placements mondiaux Sun Life (Canada) inc. vous demandera des frais d'insuffisance de fonds (de 30 \$ pour chaque effet retourné) si un chèque ou un ordre d'achat est retourné en raison d'une insuffisance de fonds dans votre compte.
Frais de messagerie ou de virement électronique	Si vous demandez que le produit d'un rachat vous soit envoyé par messagerie ou par virement électronique, Placements mondiaux Sun Life (Canada) inc. pourrait vous demander de payer les frais qu'elle engagerait relativement au mode de livraison choisi.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez :

- de vous retirer d'un contrat d'achat d'un organisme de placement collectif dans les deux jours ouvrables de la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds, ou
- un droit d'annulation de votre achat, que vous pouvez exercer dans les 48 heures de la réception de la confirmation de votre ordre d'achat.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez prendre des mesures dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Communiquez avec le gestionnaire, Placements mondiaux Sun Life (Canada) inc., ou avec votre représentant pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information. Ces documents et la fiche de renseignements sur le fonds constituent les documents juridiques du fonds.

Placements mondiaux Sun Life (Canada) inc.
1, rue York
Toronto (Ontario) M5J 0B6

Numéro sans frais : 1-877-344-1434
Courriel : info@placementsmondiauxsunlife.com
Internet : www.placementsmondiauxsunlife.com

Pour en savoir plus sur les organismes de placement collectif, lisez la brochure Comprendre les organismes de placement collectif, qui est accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, au www.securities-administrators.ca.